



Paris le 24 juillet 2007

Communiqué de presse

FEDERATION SYNDICALE

des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 PARIS

Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34

www.sudptt.fr / sudptt@sudptt.fr

France Terre d'Asile (FTA) poursuit La Poste et saisit la HALDE

(Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité)

L'égalité de traitement de tous les usagers de La Poste est de nouveau mise en cause par la plainte déposée par FTA contre le groupe La Poste, pour, selon cette association, discrimination à l'égard des demandeurs d'asile, en refusant la délivrance de courrier ou à l'ouverture d'un compte, et ce jusqu'au règlement de leur situation.

Notre Fédération a déjà eu de nombreuses fois l'occasion d'intervenir sur ce sujet auprès des dirigeants de La Poste, condamnant des pratiques discriminatoires vis-à-vis de ces populations.

Aujourd'hui la plainte déposée par FTA prouve que la situation tend à perdurer, balayant du même coup l'argument de La Poste selon lequel "si des dysfonctionnements ont été constatés, ça ne peut relever que de l'erreur humaine".

Cette réponse ne tient évidemment pas compte des mises en garde contenues dans les propres textes réglementaires de La Poste. En effet, une instruction de 1996 concernant "les pièces d'identité" demande de faire preuve de "la plus grande vigilance" concernant certains récépissés de demandes (statut de réfugié, réfugié, asile) quand ceux-ci ne comportent pas de mention relative à la pièce d'identité.

L'arrivée de La Banque Postale n'a fait que multiplier les contrôles, réduisant de fait l'accès aux comptes aux populations immigrées.

Pour la Fédération Sud PTT, il y a un fossé entre prévenir la fraude et se faire auxiliaire de police contre les populations d'origine étrangère, fossé qui souhaitons-le ne sera jamais franchi à La Poste.